

MAIRIE
DE
BOUCAGNERES
32550

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le 3 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BOUCAGNERES, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Mme Corinne ROUSSEAU, Maire, suivant convocation du 18 mai 2020.

Présents : Corinne ROUSSEAU, Roland BAGNAROSA, Fabrice CASTELLINI, Nicole CHAPPELET, Marlyse CHRISTEN, Laurence DEGNY, Thomas ESPERON, Annie-Claude MENGELLE, Fernand SABATHIER, Michaël ZABOTTO

Absent : Monsieur Laurent MEAU

Secrétaire de séance : Madame Laurence DEGNY

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Madame le Maire fait lecture du projet du budget primitif 2020. Après réflexion, le Conseil Municipal ADOPTE le budget communal 2020 qui s'équilibre comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	155 621 €	24 328 €
RECETTES	155 621 €	24 328 €

Approuvé à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Amicale sapeurs-pompiers	80 €
Athlétic Club Auscitain	50 €
Comité des fêtes	1200 €
La Boulecagneraise	300 €
L'aiguille de Boucagnères	35 €
Société de Chasse Boucagnères	300 €
Coopérative Scolaire Ornezan	300 €
Coopérative Scolaire Auterive	250 €
TOTAL	2 815 €

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, n'ont pas pris part au vote :

- Messieurs CASTELLINI et BAGNAROSA pour la subvention attribuée au Comité des Fêtes
- Monsieur CASTELLINI pour la subvention attribuée à la Société de Chasse
- Mesdames MENGELLE, CHAPPELET et ROUSSEAU pour la subvention attribuée à l'Aiguille de Boucagnères
- Madame DEGNY pour la subvention attribuée à la Boulecagneraise.

Approuvé à l'unanimité des votants

VOTE DES TAUX D'IMPOSTION 2020

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition des taxes directes locales 2019 :

- Taxe d'habitation..... 10.73 %
- Taxe foncière bâti..... 19,91 %
- Taxe foncière non bâti..... 90.91 %

Le conseil municipal décide de ne pas modifier ces taux d'imposition pour l'année 2020.

Approuvé à l'unanimité.

REDEVANCE TELECOM 2020

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevance. Pour l'année 2020, le montant s'élève à 403.65 €.

Approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION DE POURSUITE A LA PERCEPTRICE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de donner au percepteur une autorisation d'engager toutes les poursuites nécessaires en vue du recouvrement des titres et des articles de rôles émis par ses soins.

Approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION POUR COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. SABATHIER Fernand	M. SAULNIER Jean-Pierre
M. BAGNAROSA Roland	M. CAMPARO Paul
M. ZABOTTO Michaël	M. ODEYER Gérard
Mme PERES Jacqueline	M. DUHARD Christian
M. ESPERON Daniel	M. BARRIERE David
Mme CHAPPELET Nicole	Mme DOIZELET Aurélie
M. VINCENT Dominique	M. LACROIX Raymond
Mme RENKER Monique	M PRIEUR Stéphane
M. CABANNES Jean-Luc	M. DERVEEUW René
M. FRANCOIS Philippe	M. CASTELLINI Nicolas
Mme DEGNY Laurence	Mme DELHOSTE Johanna
Mme CHRISTEN Marlyse	M. AMAROSY Thierry

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Distribution des masques de la région et du Conseil Départemental par les référents communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Corinne ROUSSEAU